



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ

KUZUL DIORREN · BRO AN ORIENT & KEMPERLE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

DANEVELL OBEREREZH 2024



Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh





TABLE DES MATIÈRES

TAOLENN AR PENNADOÙ

INTRODUCTION	2
RAPPORT MORAL	4
SAISINES	10
AUTO-SAISINES	12
PERSPECTIVES	23

INTRODUCTION

UN TERRITOIRE, DES ENJEUX, UNE MISSION

UR VRO, DAEOÙ, UR GEFRIDI

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé, reconnu par les intercommunalités Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté conformément à l'article L5211-10-1 du Code général

des collectivités territoriales), joue un rôle crucial dans la promotion de la participation citoyenne et le développement territorial.

Notre territoire, composé de 46 communes et 283 800 habitants, est confronté à des enjeux spécifiques

en matière d'habitat (accès au logement, artificialisation des sols), de mobilité (déplacements, accès aux transports), de santé (accès aux soins, vieillissement de la population, jeunesse) et de culture (préservation du patrimoine, dynamisme culturel).

Le Conseil de Développement agit comme une instance de dialogue et de proposition, faisant le lien entre les citoyen-nes et les élu-es pour une meilleure prise en compte des besoins et des aspirations du territoire.



RAPPORT MORAL

DANEVELL VUHEZEL

L'année 2024 a été marquée par des défis internes, notamment des départs imprévus au sein de l'équipe, qui ont nécessité une phase de restructuration. Bien que complexe, cette période a offert l'opportunité de renforcer notre organisation, d'améliorer nos méthodes de travail et de clarifier notre vision. Le Conseil de Développement concentre

ses efforts sur trois priorités : devenir une plateforme qui permette aux habitants du Pays de Lorient – Quimperlé de s'approprier les questions en jeu sur le territoire, mettre en place des outils de communication et des événements facilitant la participation citoyenne et renforcer notre projet associatif.

NOUVELLE IDENTITÉ

Dans cet élan de renouveau, nous avons également présenté notre nouvelle identité, pensée en étroite adéquation avec l'intégration de Quimperlé Communauté. Cette démarche s'est accompagnée d'un changement de logo, affirmant le rôle du Conseil de Développement en tant qu'acteur clé du territoire et valorisant notre patrimoine

culturel. Ce nouveau logo symbolise à la fois notre transformation, nos ambitions pour l'avenir et l'abandon de l'acronyme CDPL, au profit d'une dénomination plus lisible et accessible.

GOVERNANCE

Parallèlement, des efforts significatifs ont été déployés pour moderniser et dynamiser notre gouvernance, notamment :

- La révision des statuts et du règlement intérieur, approuvée par le Conseil d'Administration, visant à renforcer la transparence et l'engagement participatif pour un fonctionnement plus efficace.
- L'embauche d'un chargé de mission en novembre 2024, dédié à la coordination et à l'animation de nos travaux, afin d'améliorer nos capacités opérationnelles.

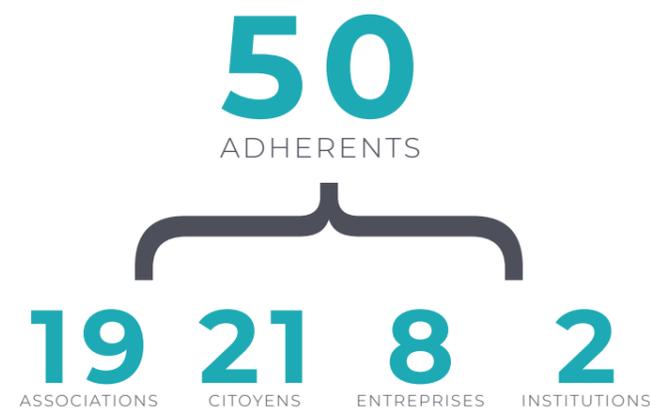
Dans cette dynamique, un audit interne a permis d'identifier nos faiblesses

organisationnelles et de proposer des pistes concrètes d'amélioration. Parmi celles-ci figure la création d'un organigramme clair et structuré, destiné à optimiser la transparence, la répartition des responsabilités et la fluidité des processus décisionnels. Les statuts et le règlement intérieur ont été révisés dans le but de renforcer la transparence, d'encourager une participation active et d'améliorer l'efficacité opérationnelle du Conseil.

Par ailleurs, la désignation de référents par intercommunalités permet d'assurer une proximité accrue et une compréhension fine des enjeux propres à chaque territoire.

COMPOSITION

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé réunit une diversité de profils;



AGE
 ● 18-45 ANS
 ● 45-65 ANS
 ● 65 ET PLUS



GENRE
 ● HOMMES
 ● FEMMES

TÉMOIGNAGES TESTENIOÙ

PORTER LA VOIX
CITOYENNEDILEURIAÑ
MOUEZH AR
GEODEDOURIEN

“ Pour ma part, la maritimité a constitué dans un premier temps une porte d'entrée au sein du Conseil de Développement. Depuis, d'autres points concernant les spécificités de notre territoire (accueil des gens du voyage, culture bretonne) sont venus amplifier mon implication active au sein de cette structure. Le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé constitue à mon sens un véritable acteur fortement ancré sur son territoire. Il oriente, en permanence, ses actions afin de promouvoir le bien vivre ensemble à travers des initiatives éclairées et citoyennes, des propositions d'orientation issues d'un échange ouvert. Comme tous les autres acteurs du territoire, il agit dans un quête de consensus, dans un esprit apaisé, afin de porter la voix citoyenne.

“ **ROBERT POSNIC,
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT.**

PROMOUVOIR
LES INITIATIVES

“ Professionnelle dans le secteur social, la relation humaine nourrit mon quotidien. Installée depuis quatre ans à Guidel, j'ai retrouvé à travers le Conseil de Développement une poursuite logique à cet état d'esprit. La vocation de cette structure à porter la voix des habitants, son ambition à promouvoir les initiatives de ceux-ci ont particulièrement résonné en moi. Ils n'ont fait que confirmer ma volonté d'implication active au sein de cette structure. La nouvelle et récente réorganisation du Conseil de Développement renforce désormais son rôle voulu par le législateur afin d'être aux côtés des élus pour les accompagner et leur apporter des réponses concertées, donner à la parole citoyenne la place qui est la sienne dans le cadre de tout projet où la notion collective est indispensable.

BROUDAÑ
AN
TAOLIOÙ-
INTRUDU

“ **EMMANUELLE COURTAIS,
MEMBRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT.**

MAILLON ESSENTIEL

UR FRAMM
TALVOUDUS

“ Mon mandat d'élue pour la ville d'Hennebont et ma délégation au sein de Lorient Agglomération intègrent naturellement le Conseil de Développement dans le cadre de mes fonctions. A travers une action récente, je n'ai pu que confirmer que cette structure constitue un maillon essentiel dans la collaboration entre les habitants et leurs représentants. L'engagement sans faille de ses adhérents contribue aussi à une dynamique de notre territoire, notamment sur le plan de la culture bretonne. J'adhère volontiers à cet état d'esprit positif qui encourage une avancée commune.

“ **LAURE LE MARÉCHAL, CONSEILLÈRE
COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE À LA LANGUE
ET À LA CULTURE BRETONNE.**

AGENDA DES RENCONTRES 2024

DEIZIATAER AN EMGAVIOÙ

JANVIER

- Rencontre avec les élu.e.s de Lorient Agglomération pour enquête.
- Conférence de Michel Feltin Palas.

FEVRIER

- Élaboration du Contrat Local de Santé Lorient Agglomération.
- Réunion du groupe de travail Démocratie locale Quimperlé Communauté.

MARS

- Élaboration du règlement local de publicité intercommunal Quimperlé Communauté.
- Journée "Pays en Bretagne" à Loudéac, organisée par le réseau des conseils de développement de Bretagne.
- Lorient Agglomération : invitation à échanger sur la sobriété foncière à Languidic.
- Rencontre avec Marc Boutruche et Pascale Douineau de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, présentation de la situation du conseil de développement.
- Rencontre régionale Collectivités et tiers-lieux – BRUD-ED.

AVRIL

- Présentation de la synthèse du groupe Culture à Ronan Loas, Vice-Président de Lorient Agglomération en charge de la culture, incluant la synthèse et l'étude Audélor.
- Contrat local de santé Lorient Agglomération programmation.
- Logement des jeunes : Soyons solidaires – Hôtel de Rennes Métropole 4 Av. Henri Fréville, 35207 Rennes.

MAI

- Schéma linguistique Lorient Agglomération.
- Rencontre avec Fabrice Loher pour présenter la nouvelle équipe du Conseil de Développement, nos actions et un état des lieux du Conseil de Développement.
- Écriture du schéma linguistique Lorient Agglomération.
- Rencontre citoyenne Quimperlé Communauté.
- Étude sur la culture bretonne Audélor.
- Invité par Quimperlé Communauté, participation à une rencontre citoyenne à Quimperlé et au groupe de travail sur la parité.

JUIN

- [PLPDMA] Invitation au groupe de travail "Éviter la production de déchets végétaux et encourager la gestion de proximité des biodéchets".
- Contrat local de santé réunion préparatoire Lorient Agglomération.
- Projet Handicap Innovation de Territoire (HIT), projet collaboratif porté par Lorient Agglomération.
- Rencontre départementale du COREMOB (Comité Régional de la Mobilité) dans le Morbihan.
- Commission Consultative d'Elaboration & de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- Formation "Appréhender les compétences des collectivités territoriales" organisée à Lorient par le réseau des conseils de développement bretons, avec l'ARIC comme formateur.
- Projet de territoire Lorient Agglomération.
- Assemblée générale Audélor.
- Inauguration du festival Lorient Océans 2024.
- Participation à la journée « Habiter nos îles » à Groix.

JUILLET

- Assises de la Vie Associative en Bretagne au Palais des Arts et des Congrès de Vannes, à l'initiative de la Région Bretagne et du Mouvement Associatif de Bretagne.
- Présentation de la synthèse du groupe Culture à Ronan Loas et aux conseillers à la culture de Lorient Agglomération lors du comité technique "Culture".
- Stratégie et le plan d'actions du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Pays de Quimperlé.
- Programmation LEADER 2023/2027 du Pays de Lorient Quimperlé.
- Rencontre avec le service communication et événementiel de Lorient Agglomération.
- Échanges avec Akira Lavault, Maison Glaz.
- Rencontre avec le groupe mobilités Gâvres outre rade, Maison Glaz.

AOÛT

- Rencontre avec Gaëlle Le Stradic, conseillère régionale, pour la présentation des actions du Conseil de Développement.
- Rendez-vous avec Justine Berg, commission Leader formation.

SEPTEMBRE

- Contrat Local de Santé Sud-Ouest Morbihan Lorient Agglomération.
- Rencontre des Président.e.s des CoDev bretons à Rennes.
- Participation à la Fête des Associations de Lorient.
- Assemblée générale extraordinaire du Conseil de Développement du Pays de Lorient Quimperlé.
- #2 atelier public Plan de Mobilité Quimperlé « mobilité ».
- Programmation LEADER 2023/2027 du Pays de Lorient Quimperlé.

OCTOBRE

- Rencontre avec les adhérents pour définir les sujets des groupes de travail.
- Mise en place du projet minier "Chamboule-tout" au Pays de Lorient.
- Formation des nouveaux adhérents du Conseil de Développement organisée par le réseau des Conseils de Développement bretons à Lorient sur le thème "Appréhender les compétences des collectivités territoriales".
- Participation à la Journée nationale des conseils de développement à Paris pendant 3 jours.
- Participation au colloque Eau et Culture.

DÉCEMBRE

- Signature de l'accord du comité des lignes à Auray.
- Réunion publique à Quimperlé, Comité de ligne Bretagne Sud, en présence du Président du Conseil Régional Loïg Chesnais Girard.
- Contrat Local de Santé Sud-Ouest Morbihan Lorient Agglomération.
- CÉSER sur l'Union européenne dans les territoires.
- Inauguration de la gare routière à Quimper sur invitation de Loïg Chesnais Girard.
- Assises de la mer à Fouesnant organisées par le réseau des conseils de développement du Pays de Lorient Quimperlé.
- Ateliers de travail sur le Contrat Local de Santé - Prévention et promotion.
- Rencontre avec Marc Boutruche et Clara Lalanne de Lorient Agglomération pour la présentation des projets du Conseil.

ACTIVITÉS 2024

OBEREREZH 2024

ACTIONS ET IMPACTS MESURABLES

OBEROÙ HAG EFEDOÙ A C'HALLER MUZULIAÑ

AVIS SUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

ALI WAR REOLENNOÙ LEC'HEL EVIT AR BRUDEREZH ETREKUMUNEL (RLBE) E KEMPERLE KUMUNIEZH

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé a examiné le projet de RLPI visant à harmoniser les réglementations publicitaires sur les communes de Quimperlé Communauté.

● OBJECTIFS :

- Mise en place d'une réglementation unique, renforçant la cohérence territoriale.
- Réduction de la taille des panneaux publicitaires en zones commerciales, améliorant l'esthétique urbaine.

Recommandations du Conseil de Développement :

- Inclure un résumé synthétique accessible lors de l'enquête publique pour faciliter la compréhension par tous.
- Restreindre strictement la publicité numérique en zone P2, afin de préserver la qualité de l'espace public et limiter les impacts visuels.

● IMPACT ET BÉNÉFICES :

- Intégration des recommandations, notamment la limitation de la publicité numérique contribuant à la préservation du cadre de vie et de l'espace public.
- Amélioration du cadre de vie des habitants, valorisation du patrimoine local et maîtrise des impacts visuels liés à la publicité.

- **CONCLUSION** : Le Conseil de Développement émet un avis favorable sur ce projet, validé le 3 septembre 2024.



©PITOU CHERRIER CC-BY-SA

SAISINES

CHARTRE DE COOPÉRATION INTER-EPCI

KARTA KENLABOURAT ETRE DPKEOÙ

Cette charte, fruit d'une concertation approfondie impliquant les trois intercommunalités, a été un aboutissement majeur.



- **IMPACT** : Formalisation d'une collaboration renforcée entre les intercommunalités, meilleure coordination des politiques publiques et reconnaissance du Conseil comme acteur clé de la gouvernance territoriale.

- **BÉNÉFICES** : Optimisation des ressources, cohérence des actions menées sur le territoire et meilleure prise en compte des enjeux trans communaux.

AUTO-SAISINES

ENQUÊTE « QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ? »

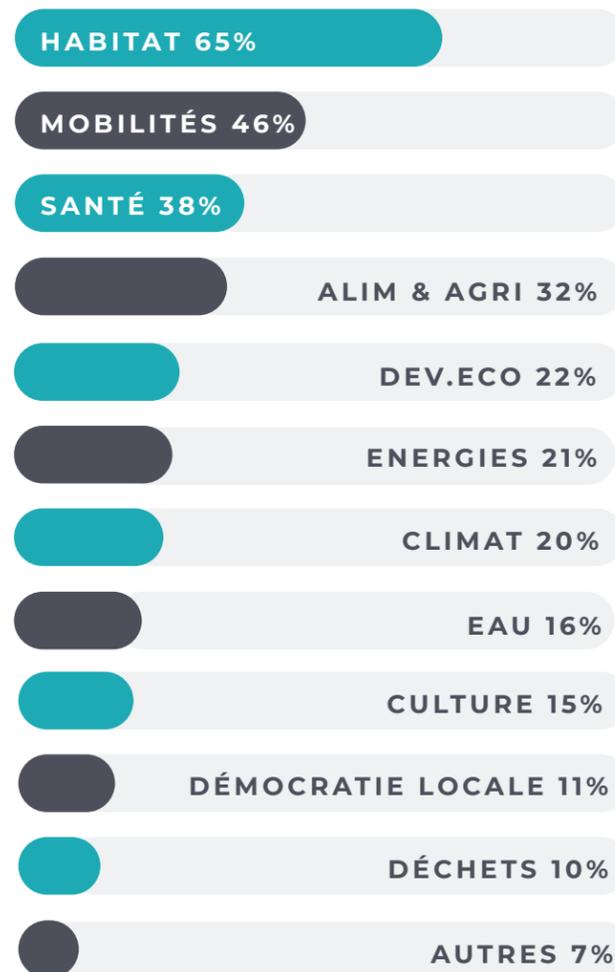
ENKLASK “ PESEURT BRO EN AMZER-DA-ZONT ?”

Cette large consultation, ayant recueilli plus d'une centaine de réponses auprès des élus et des citoyens, a été déterminante pour orienter nos actions.

Ces priorités ont conduit à la création de trois commissions thématiques, avec des groupes de travail réunissant plus de 25 membres, constitués dès octobre lors de la réunion des adhérents. À cette occasion, des pistes de projets concrets ont été présentées, offrant des perspectives solides pour répondre aux enjeux identifiés.

Pour assurer la coordination et le suivi de ces travaux, des référents ont été désignés pour piloter chaque commission. Nos actions pour 2025-2026 s'organiseront principalement autour de ces axes, réaffirmant notre engagement à répondre aux attentes du territoire.

- **IMPACT** : Identification claire des priorités : Habitat, Mobilités et Santé, conduisant à la création de commissions thématiques dédiées.
- **BÉNÉFICES** : Définition d'une feuille de route pertinente, basée sur les besoins réels du territoire et les préoccupations des habitants.



« RETOUR VERS LA CULTURE »

ACTIVITÉ DU GROUPE CULTURE
DISTREIÑ D'AR SEVENADUR : OBEREREZH AR STROLLAD SEVENADUR

Démarche en deux actes (2022-2024) : Cette approche progressive a permis d'approfondir la réflexion et de mobiliser un large public.

Les discussions ont porté sur la préservation du patrimoine culturel, la promotion du bilinguisme et l'utilisation de la culture comme levier de dialogue et de lien social.



ACTE 1 (2022) : Adoption de la charte Ya d'ar Brezhoneg, étude d'Audélor (permettant une analyse des besoins culturels), premiers échanges avec une experte en concertation territoriale.

ACTE 2 (2023) : Organisation des 2èmes Assises Citoyennes de la Culture, avec une évaluation des avancées depuis 2022 et l'élaboration d'un schéma de politique culturelle.

ACTE 2, SUITE (2024) : Soirée-débat "Pourquoi et comment sauver nos langues régionales", conférence animée par Michel Feltin-Palas sur la diversité culturelle et linguistique, enrichissant la réflexion territoriale.

- **IMPACT** : Sensibilisation du public à la préservation des langues régionales et de la diversité culturelle.

- **BÉNÉFICES** : Renforcement du lien social, de l'identité territoriale et valorisation du patrimoine immatériel.

PARTENARIATS :

Ligue des Droits de l'Homme (expertise en droits culturels)
Emglev Bro an Oriant (fédération des acteurs de la culture bretonne)

PRÉSENTATION DE LA SYNTHÈSE : RETOUR VERS LA CULTURE KINNIG AR SINTEZENN : DISTREIÑ D'AR SEVENADUR

À LANESTER

Environ 60 participants, comprenant des acteurs culturels et des élus locaux, se sont réunis pour échanger sur les enjeux culturels du territoire et définir des priorités stratégiques. Cette rencontre a permis de :

- **IMPACT** : Mobiliser les acteurs culturels et les élus autour des enjeux culturels du territoire, tout en définissant des priorités stratégiques communes.
- **BÉNÉFICES** : Renforcer la concertation et la coopération entre les différents acteurs du territoire, favorisant ainsi une dynamique de collaboration continue.

À LORIENT AGGLOMÉRATION

Lors de cette session, les actions du Groupe Culture ont été présentées, ainsi que les axes prioritaires pour le développement culturel dans la région. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de dynamiser le secteur culturel, de favoriser la diversité et de renforcer la coopération entre les acteurs locaux.

AXES PRIORITAIRES

Renforcement des politiques publiques :

Encourager une concertation accrue pour mieux répondre aux besoins culturels des habitants et des territoires.

Soutien aux artistes et initiatives locales :

Créer des lieux adaptés et financer des projets innovants pour soutenir la créativité locale.

Accessibilité culturelle :

Promouvoir l'éducation artistique dès le plus jeune âge, afin de rendre la culture accessible à tous.

Valorisation du patrimoine culturel :

Soutenir les langues régionales et renforcer l'identité collective à travers une meilleure valorisation du patrimoine culturel.

Coopération intercommunale :

Mutualiser les ressources et les actions pour renforcer l'efficacité des projets culturels à l'échelle de Lorient Agglomération.

PROPOSITIONS

Création d'un atlas culturel : Recenser les richesses culturelles du territoire, afin de mieux les valoriser et les intégrer dans les politiques publiques.

Mise en place d'un conseil consultatif dédié à la culture : Réunir élus, acteurs culturels et citoyens pour garantir une concertation permanente sur les enjeux culturels.

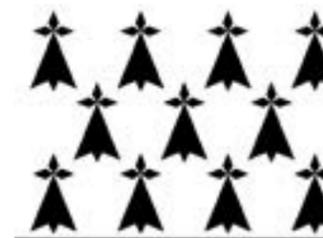
- **IMPACT** : Ces actions influenceront les politiques culturelles et linguistiques de Lorient Agglomération, avec un accent particulier sur la promotion et la transmission de la langue bretonne.
- **BÉNÉFICES** : L'intégration des enjeux culturels dans les politiques publiques locales permettra une valorisation plus profonde du patrimoine linguistique et culturel, consolidant ainsi l'identité collective du territoire.

SCHÉMA LINGUISTIQUE DE LA LANGUE BRETONNE

BRASTRES YEZH AR BREZHONEG

Le Conseil de Développement a activement participé aux ateliers organisés par Lorient Agglomération dans le cadre du Schéma Linguistique, visant à promouvoir, visibiliser et transmettre la langue bretonne.

Une réunion a permis de mettre en lumière les atouts culturels et économiques de la langue bretonne, notamment pour l'emploi, l'inclusion sociale et l'attractivité du territoire. Élus et associations ont ainsi proposé et évalué 80 actions pour renforcer son rôle dans le développement régional.



- **IMPACT** : Contribution à la promotion de la langue bretonne comme levier culturel et économique pour le territoire.
- **BÉNÉFICES** : Valorisation du patrimoine linguistique et renforcement de l'identité régionale.

CONTRIBUTION AUX PROJETS DES INTERCOMMUNALITÉS

PERZH AN ETREKUMUNELEZHIOÙ ER RAKTRESOÙ

UN ENGAGEMENT CONCRET SUR LE TERRAIN UN ENGOUESTL FETIS WAR AN DACHENN

Notre participation à différentes structures des intercommunalités témoigne de notre engagement concret pour la vie démocratique du territoire (20 bénévoles, avec une répartition paritaire hommes/femmes). Structures auxquelles participe le Conseil de Développement :



LEADER

Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale : Un programme de l'Union Européenne soutenant le développement des zones rurales, en finançant des projets qui renforcent la viabilité des zones rurales et favorisent leur développement.



DLAL FEAMPA

Dispositif Local d'Accompagnement pour la Formation et l'Emploi des Acteurs des Pêcheries et des Maritimes en Bretagne. Un programme visant à financer des projets locaux pour la durabilité des territoires côtiers, particulièrement en lien avec les métiers de la mer et la pêche.



PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial. Un plan visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air, tout en mettant en place des actions pour la transition énergétique au niveau local.



PLPDM

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers. Une initiative locale visant à réduire la production de déchets ménagers, encourager le recyclage et promouvoir des pratiques durables de gestion des déchets.



CCES

Consultative d'Élaboration et de Suivi. Une instance consultative qui suit et aide à l'élaboration des projets, comme le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Un programme visant à élaborer des stratégies locales pour la gestion des déchets, en particulier pour la réduction des déchets ménagers et assimilés (comme les déchets commerciaux ou industriels).



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

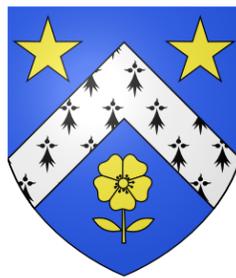
Impact : Contribution à la définition des priorités en matière de santé sur le territoire, participation active aux ateliers thématiques (Santé Mentale, Prévention et promotion, Autonomie, Accès à la santé et aux droits).
Bénéfice : Meilleure prise en compte des besoins des habitants en matière de santé, développement d'actions concrètes pour améliorer l'accès aux soins et la qualité de vie.

RENCONTRES ET CONSULTATIONS :

DES PARTENARIATS ESSENTIELS

EMGAVIOÙ HA KUZULIADENNOÙ : KEVELERIEH A BOUEZ BRAS

L'année 2024 a été marquée par des rencontres stratégiques et des consultations citoyennes qui ont consolidé nos partenariats, renforcé notre ancrage territorial et affirmé notre rôle d'acteur incontournable. Voici les projets réalisés et actions menées :



RENCONTRE SUR LE PROJET DE DÉPLACEMENT DE LA GRANDE ET MOYENNE SURFACE (GMS) À LANGUIDIC

EMVOD EVIT AR RAKTRES DILEC'HIAÑ AR STAL VRAS HA KRENN E LANGEDIG

À la demande du maire, nous avons analysé ce projet complexe qui soulève des enjeux d'aménagement et de concertation.

Constats principaux :

Les délais disponibles étaient insuffisants pour organiser une consultation citoyenne et une concertation approfondie.

L'absence d'une enquête publique a limité les possibilités de légitimer une prise de position.

Le rejet du projet par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a révélé la nécessité d'une réflexion plus globale.

Actions proposées :

Solliciter la commission du SCoT pour une étude complémentaire sur la pertinence du projet.

Intégrer cette initiative dans une vision stratégique et durable de l'aménagement du territoire.

Renforcer l'implication des citoyens et des acteurs locaux pour co-construire des solutions acceptables et durables.

PARTICIPATION AU COPAR

KEMER PERZH E POELLGOR AR GEVELERIEH



Le premier COPAR "Territoire Pilote de Sobriété Foncière" a été organisé par Lorient Agglomération. Le Conseil de Développement du Pays de Lorient a activement contribué à cet événement en participant aux réflexions sur des enjeux majeurs, notamment ceux liés au logement des Iliens, et en proposant des solutions concrètes. 8 adhérents ont pris part à cette initiative.



©BRUNO QUESTEMOND CC-BY-SA



DISCUSSIONS SUR LE LOGEMENT DES ILIENS : HABITER NOS ÎLES KAOZEAL DIWAR-BENN AL LOJEIZ EVIT ANNEZIDI AN INIZI : BEVAÑ WAR AN INIZI

Thèmes abordés :

La crise du logement dans les îles, où la pression touristique aggrave les inégalités d'accès au logement pour les résidents permanents.

Les défis liés à la spéculation immobilière et la prolifération des résidences secondaires, qui évincent les jeunes adultes et familles locales.

Proposition du Conseil de développement :

Assises de la Construction pour les Îliens :

- Mobiliser les collectifs insulaires (Groix, Hoëdic, Batz) pour développer une stratégie collective.
- Réguler le marché immobilier pour limiter les résidences secondaires.
- Favoriser l'accès à des logements abordables pour les résidents permanents.
- Soutenir les projets innovants d'habitat partagé ou coopératif pour encourager la mixité sociale.

RENCONTRE SUR LES DÉFIS LITTORAUX À GÂVRES EMGAV DIWAR-BENN DAEOÙ AN AOD E GAVR

Cette rencontre stratégique a permis d'initier un dialogue autour des problématiques maritimes et côtières spécifiques aux territoires littoraux. Points discutés :

Changements environnementaux :

Conséquences de l'évolution du trait de côte et des risques de submersion marine. Nécessité de former une culture résiliente face à ces changements.

Mobilité maritime :

Réduction des véhicules terrestres au profit des solutions maritimes (transport de personnes et fret).

Prise en compte des besoins des personnes à mobilité réduite.

Rôle stratégique de la rade :

Valorisation de la rade pour renforcer les connexions entre communes : Larmor-Plage, Lorient, Port-Louis, Locmiquélic, Gâvres, etc.

Proposition d'infrastructures maritimes adaptées pour améliorer l'interconnexion.

Adaptation et innovation :

Réflexion sur les constructions adaptées aux risques côtiers.

Formation et sensibilisation pour une maritimité durable.

FORMATION ET ACCULTURATION

STUMMAÑ HAG ANAVEZOUT AR SEVENADUR

Pour améliorer l'efficacité de ses actions, le Conseil de développement a investi dans la formation et l'acculturation de ses membres, avec plusieurs participations clés :



Formation Compétences des administrations et entités territoriales (formation ARIC, avec le Réseau des Conseils de Développement Bretons). Impact : Renforcement des compétences en gouvernance participative, gestion de projets et compréhension des enjeux territoriaux. Bénéfice : Meilleure efficacité du Conseil et influence accrue auprès des partenaires.



Participation à des événements thématiques Ces événements, comme le colloque de Sciences Po Rennes sur les tiers-lieux, ont permis d'acquérir des connaissances sur les bonnes pratiques et de renforcer l'économie sociale et solidaire. Impact : Acquisition de connaissances pratiques et exploration de pistes pour le développement territorial. Bénéfice : Contribution à l'émergence de projets innovants et renforcements de synergies locales.



Journée nationale des Conseils de Développement. Objectif : Réaffirmer le rôle des Conseils comme relais entre citoyens et élus. Impact : Renforcement du rôle des Conseils dans la gouvernance participative et accroissement de leur visibilité.



Participation au réseau des conseils de développement bretons Le Conseil de développement a participé activement aux activités du Réseau, notamment lors des Sixièmes Assises Citoyennes de la Mer et du Littoral (Fouesnant), centrées sur les énergies marines et l'éolien en mer. En outre, le Conseil a pris part à des rencontres et échanges avec les présidents du Réseau, contribuant ainsi à la coordination et à la synergie entre les différents Conseils. Impact : Le Réseau contribue à animer le dialogue territorial et à faire avancer les réflexions sur les grands enjeux régionaux. Bénéfice : Mise en œuvre d'actions collaboratives pour des solutions durables et adaptées aux besoins du territoire.



©HENRI MOREAU CC-BY-SA

PERSPECTIVES 2025-2026

RAKTRESOÙ 2025-2026

Les projets en cours témoignent de l'engagement collectif pour un territoire plus solidaire, durable et inclusif. Les commissions thématiques, avec 25 adhérents mobilisés, travaillent sur des axes prioritaires :

Mobilités : 1er et dernier kilomètre, Développer les mobilités douces et l'intermodalité (covoiturage social, parkings sécurisés, vélos en gare). Collaborer avec les élus pour doubler les rotations TER d'ici 2040

Habitat : Sensibilisation à l'habitat réversible et lutte contre l'artificialisation des sols.

Santé : Renforcement de l'accès aux soins et actions de prévention.

Culture : Organisation des Assises n°3 "Quelle culture pour demain ?", pour poursuivre la réflexion sur les enjeux culturels du territoire.

Une vision durable pour le territoire

Le Conseil de Développement entend aider à construire un territoire résilient, inclusif et participatif. Nous souhaitons notamment contribuer sur quatre axes majeurs.

Soutenir un modèle économique pérenne pour la culture

Promouvoir un habitat durable et accessible

Renforcer l'accès aux soins et le bien-être

Développer des mobilités douces et inclusives.

Nous intégrons des approches transversales autour des thématiques environnementales et sociales tout en renforçant la participation citoyenne.

Nous restons à la disposition des trois intercommunalités afin de répondre au mieux à toute saisine sur ces sujets ainsi que sur toute autre préoccupation qu'elles pourraient avoir.



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ
KUZUL DIORREN · BRO AN ORIENT & KEMPERLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

DANEVELL OBEREREZH 2024

WEBSITE

www.cdpl.bzh

ADRESSE

21 r Jules Le Grand
56100 LORIENT

CONTACT

07 84 15 59 96

contact@cdpl.bzh

